

**EN 1769, PARMI LES MEMBRES DE L'EQUIPAGE DE L'ENDEAVOUR, SE TROUVE UN JEUNE OFFICIER, JAMES MATRA, QUI TIENT UN JOURNAL.**

**FASCINE PAR L'ARTISANAT, EN PARTICULIER PAR LA CONFECTION D'UNE ETOFFE (QU'ON N'APPELLE PAS ENCORE TAPA !), ET PAR CELLE DES VETEMENTS PORTES PAR LES HOMMES ET LES FEMMES DE TAHITI.**

**LES CHEFS NE SORTENT PAS ENCORE LEUR COSTUME-CRAVATE MAIS PORTENT UNE CEINTURE, LE MARO, QUI SERA BIENTOT EXPOSE AU MUSEE DE TAHITI ET DES ILES.**

(extrait d'un *Voyage à Tahiti et en Océanie*, pp. 58 sq) publié par les Editions Haere pō).

### **LE TAPA**

L'industrie des habitants d'Otaïhiti est sur-tout remarquable dans la manufacture de leurs étoffes, avec l'écorce d'un arbuste soigneusement cultivé dans l'île. Cette écorce, après en avoir enlevé la surface extérieure, après avoir été grattée ou râpée à cause de sa dureté, se met dans l'eau en macération pendant trois jours. Elle est ensuite étendue sur une planche très-unie où, étant battue, elle devient glutineuse, & acquiert la viscosité d'une pâte ferme. L'instrument dont ils se servent pour battre et étendre cette écorce préparée, est un morceau de bois très-compact & très-dur, qui est équarri & rayé sur ses quatre faces. Cet instrument de forme quadrangulaire, sans y comprendre le manche, a quinze pouces de longueur, sur six de circonférence : mais les rainures ne sont pas également larges & profondes sur chaque face. Celle dont on fait d'abord l'usage n'a que dix de ces rainures ; la dernière en a environ soixante. Cette dernière laisse une espèce de cannelure sur l'étoffe, qui s'étend & s'amincit sous les coups de cet instrument, à-peu-près de la même manière que l'or se forme en feuilles sous le marteau.

Ils commencent à battre l'écorce avec le côté du battoir dont les rainures sont les plus profondes et les plus larges et, en avançant régulièrement, elles terminent avec le côté où elles sont le plus nombreuses et serrées, ce qui donne à l'étoffe l'aspect de sillons ou de rainures longitudinales très semblables à celles qu'on voit sur le papier, mais un peu plus profondes.

Cette étoffe, par le blanchissage, acquiert une extrême blancheur ; & quoique faite si simplement, elle a néanmoins beaucoup de force & de consistance. Elle serait d'une grande utilité dans nos manufactures de papier. Il s'en fabrique dans l'île une très-grande quantité. Nous pouvions en avoir pour un clou plusieurs aunes, **1 aune = 4 pieds**.

Ils réussissent parfaitement à les teindre en rouge, en jaune, en brun & en noir. Comme cette étoffe doit être battue jusqu'à ce qu'elle soit extrêmement mince, pour en avoir de plus épaisse, ils en étendent deux ou trois pièces l'une sur l'autre, & les collent ensemble.

Celle qu'on porte dans le deuil est double : elle est blanche du côté de la peau, mais en dehors elle est brune & tachetée de noir.

### **LES VETEMENTS**

Leurs vêtements sont d'une étoffe assez singulière, qu'ils fabriquent eux-mêmes avec l'écorce d'un arbuste cultivé dans ce pays que nous avons nommé arbre-vêtement. Ces vêtements ne varient pas moins dans la forme que dans la manière de les porter ; deux choses qui, réglées en Europe avec l'exactitude la plus scrupuleuse, chez ces insulaires, dépendent de la fantaisie, du caprice, & particulièrement de la température de l'air du temps qu'il fait, de la chaleur, de la fraîcheur, de la pluie etc.

Dans le jour, ils portent d'ordinaire une ceinture qui leur couvre les parties naturelles. Si le ciel est serein, ils s'enveloppent d'une fine pièce d'étoffe d'environ six pieds de longueur. Cette pièce, qui a dans le milieu une ouverture faite pour y passer la tête, flotte négligemment sur leurs épaules, & les couvre jusqu'aux genoux. Dans leurs maisons, ils roulent cette espèce de manteau autour de leurs reins.

C'est aussi là le seul habillement des femmes. Elles en font plusieurs plis, dont elles s'enveloppent les parties naturelles, & le tiennent tellement serré au-dessous des reins, qu'elles en ont dans leur démarche un air de gêne & de contrainte.

### **LE MARO**

La marque de la souveraineté est une espèce de ceinture rouge, à laquelle les habitants donnent le nom de *Maro*. Lorsque le *Ari'i*, (c'est ainsi que se nomme toujours le chef), ceint pour la première fois cette marque de son autorité, toute l'île se livre à des réjouissances publiques qui durent trois jours consécutifs.

### **LE TATOUAGE**

L'usage de se peindre, d'entailler et de se piquer les fesses d'un bleu foncé est général dans les deux sexes. Pour fixer ces traits & les rendre ineffaçables, ils se piquent la peau avec un os pointu, & versent sur ces piqûres une teinture bleue qui continue après à décolorer la peau et la noircit.

Cette pratique est universelle parmi eux, ils l'appellent *Tat-tow* ; terme dont ils se servent, en nous voyant écrire, pour désigner les lettres, eux-mêmes étant tout à fait analphabètes.

**EN FAISANT LE TOUR DE LA NOUVELLE ZELANDE EN 1770, L'EQUIPAGE DE L'ENDEAVOUR PEUT ENTRER EN CONTACT AVEC LES MAORIS GRACE A TUPAIA.**

**JAMES MATRA, UN JEUNE SOUS-OFFICIER, NOTE DANS SON JOURNAL NON SEULEMENT LE COURAGE DES GUERRIERS, MAIS ENCORE LEURS MŒURS ALIMENTAIRES PARTICULIERES ET S'INTERROGE SUR LES FAKE-NEWS CIRCULANT AU XVIIIIE SIECLE ET CONCERNANT LA REPUTATION DE CANNIBALISME DE CERTAINS PEUPLES PREMIERS.**

**VOICI SON TEMOIGNAGE, LE MARDI 16 JANVIER 1770 A CHARLOTTE SOUND, AU NORD DE L'ILE DU SUD :**

(extrait d'un *Voyage à Tahiti et en Océanie*, pp. 86 sq) publié par les Editions Haere pō).

Dans le même après-midi, le Capitaine Cook, accompagné de plusieurs Officiers, alla descendre avec la chaloupe de l'autre côté de la baie, où plusieurs Indiens étaient occupés à la pêche. Ils avaient dans leurs pirogues plusieurs paniers que nous examinâmes ; & à notre grande surprise, nous y trouvâmes plusieurs membres & d'autres parties de corps humains, qui étaient rôtis : il était évident qu'ils venaient de manger. Nous ne pouvions pas douter qu'ils n'en eussent mangé ; car les vestiges de leurs dents étaient encore marqués en plusieurs endroits qu'ils avaient rongés.

Nous étions déjà dans la certitude que les habitants de la nouvelle Zélande étaient anthropophages. En différents endroits ils nous avaient eux-mêmes confirmés dans cette opinion ; mais, jusqu'à ce moment, nous n'avions pas eu la démonstration oculaire de ce fait.

Lorsque nous nous informâmes comment ils avaient eu ces différents membres de corps humains, ils nous répondirent que cinq ou six jours avant notre arrivée, une pirogue d'un différent district, & dans laquelle il y avait dix hommes & deux femmes, avait été jetée dans leur baie ; qu'ils les avaient attaqués & tous, à l'exception d'une femme, qui, tentant de se sauver à la nage, s'était noyée ; & qu'ensuite ils s'étaient partagés la chair que nous avons vue en faisait partie.

Ces peuples pensent peut-être, avec un célèbre philosophe de nos jours, qu'il vaut autant manger ses ennemis (car ils nous ont assuré qu'ils n'en mangeaient point d'autres), que de les laisser dévorer par les corbeaux, sur lesquels ils doivent sans doute avoir la préférence. Il est du moins certain que ces Indiens n'imaginent pas qu'il y ait quelque infamie dans cet usage : loin d'en rougir, ils nous en parlaient comme d'une coutume que la raison & le droit autorisent ; & comme ils nous virent prendre un bras que nous voulions examiner, croyant que nous étions curieux d'un pareil mets, avec une grande bonté d'âme, ils nous promirent de nous réserver pour le jour suivant une tête qui était déjà rôtie, si nous voulions nous rendre à leurs habitations, ou l'envoyer prendre.

Dans ce siècle, où le scepticisme s'étend sur tous les objets de la croyance humaine, plusieurs personnes se sont perdues en de vains raisonnements pour révoquer en doute la véracité des voyageurs qui, dans leurs relations, ont dit qu'il y avait des peuples anthropophages sur plusieurs côtes de l'Afrique & de l'Amérique : mais nous prions ces mêmes personnes un peu trop portées à regarder comme fabuleux des récits qui ne leur paraissent peu vraisemblables que par l'ignorance où ils sont de la nature de l'homme ; nous les prions, dis-je, de ne pas prendre la même liberté dans cette occasion : ce fait est trop bien attesté, pour pouvoir être rendu douteux par les impertinentes objections de quelques visionnaires.

Certains messieurs, qui ne sont jamais sortis de chez eux, ont tenté, en s'appuyant sur la raison spéculative, de mettre en question l'honnêteté des voyageurs qui ont publié des récits de cannibalisme en Afrique et en Amérique ; traitant de mensonge tout récit qui, du fait de leur ignorance de la nature humaine, semble improbable : mais qu'ils ne s'autorisent pas la même liberté dans ce cas ; le fait en sera trop bien constaté pour que leurs objections imaginaires et impertinentes permettent d'en douter.

Tandis que nous conversions avec ces peuples anthropophages, avec nos cannibales, nous observâmes que sur le rivage on faisait rôtir quelques viandes dans un four pratiqué en terre, à la manière des habitants de l'île George (Tahiti). Nous leur demandâmes ce que c'était, & ils nous dirent que c'était un jeune chien qu'ils faisaient cuire. Curieux de nous convaincre si ce n'était pas plutôt quelques membres de corps humain, nous ouvrîmes le four, où la vue des poils & des entrailles d'un chien ne nous permirent pas de douter de la vérité de leur récit.